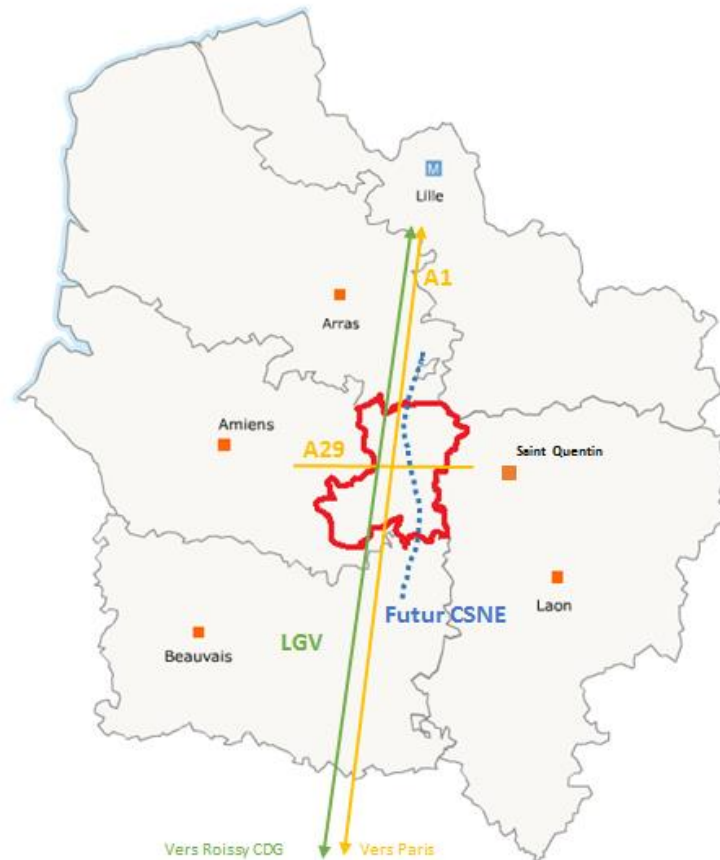




« L'inscription d'un territoire rural situé au cœur d'une région d'un peu plus de 6 millions d'habitants »

**Rencontre territoriale PIVER
7 décembre 2017**

Le territoire et sa situation géographique

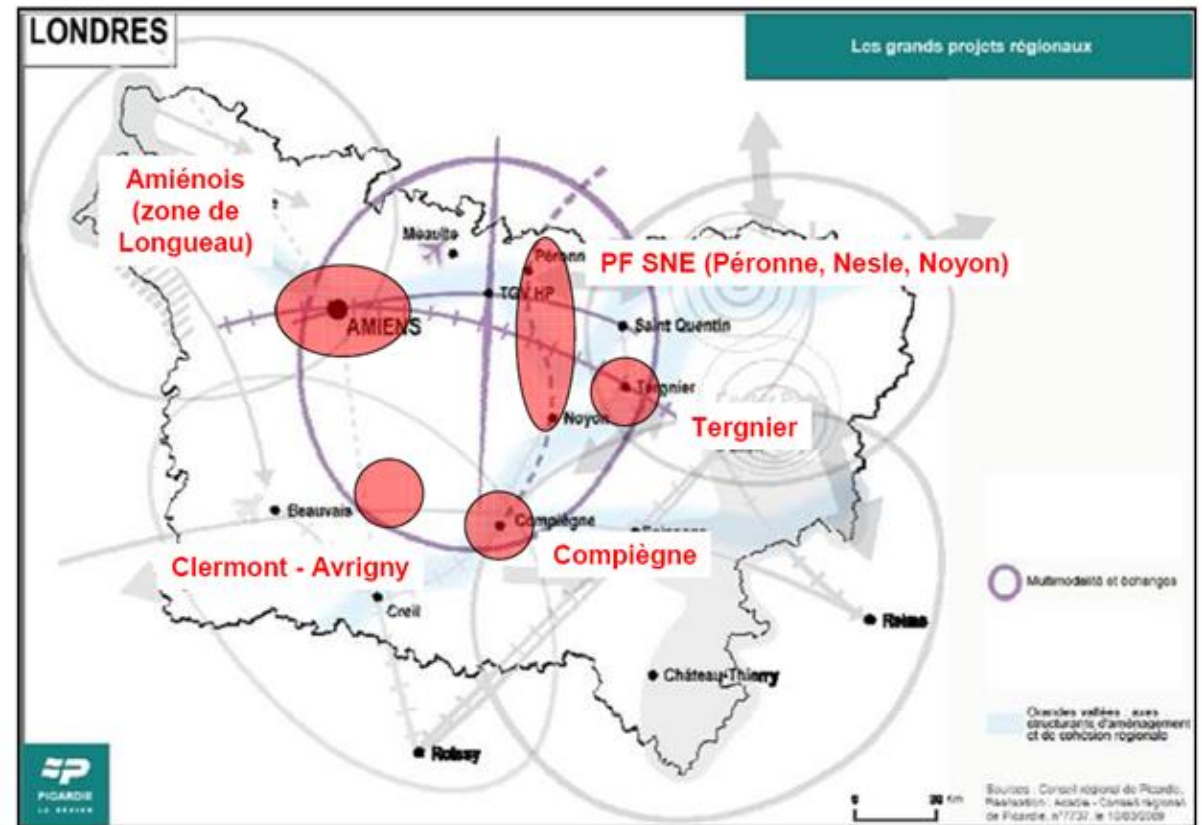


3 EPCI : CC Haute-Somme, Est de la Somme, Terre de Picardie.

146 communes / 70 000 habitants / 110 000 ha

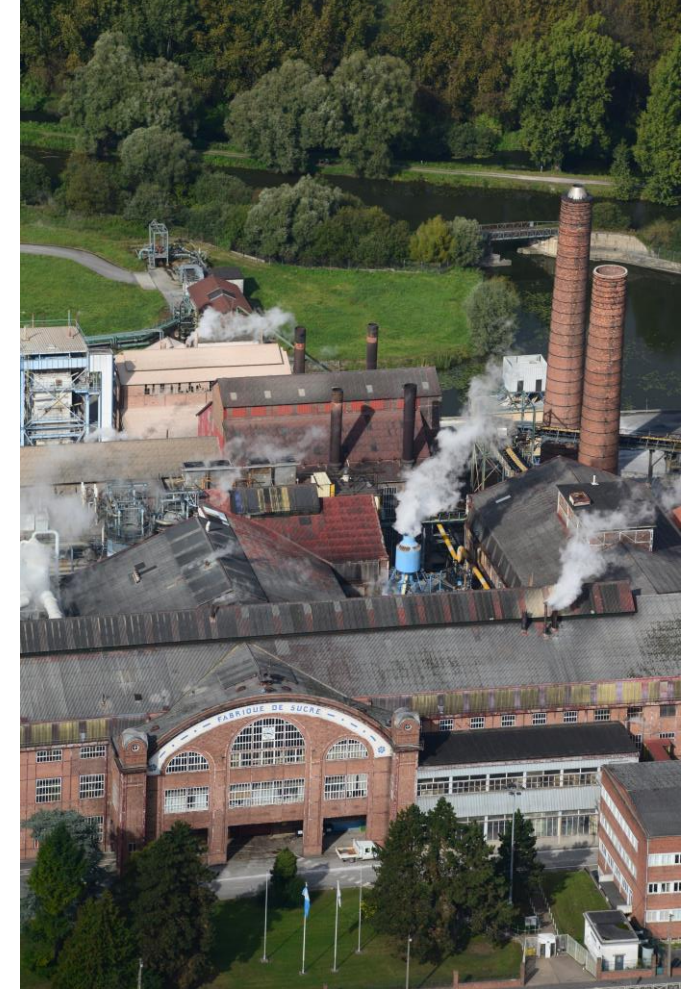
Une situation géographique stratégique favorisée par de multiples infrastructures

- Une position centrale à l'échelle des Hauts-de-France renforcée par une forte accessibilité : A1, A29, A2, A26.
- L'activité de fret ferroviaire limitée et l'aérien inexistant.
- La place de la gare TGV à redéfinir.
- L'activité de fret fluvial faible mais en \nearrow .
- La volonté de tous les acteurs locaux de voir se réaliser le canal Seine-Nord Europe.



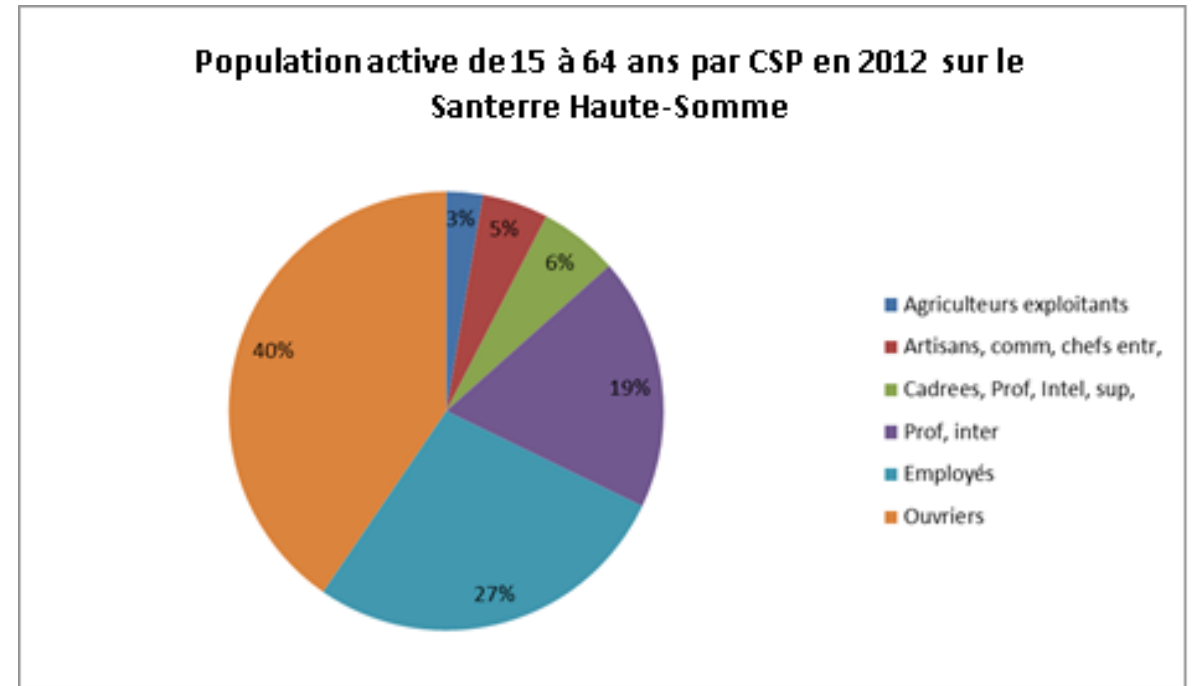
Des secteurs d'activités reconnus et d'autres en développement

- Les terres les plus fertiles d'Europe aux sources des succès de l'agriculture, l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie.
- Une situation géographique ainsi que du foncier disponible à des prix compétitifs favorables à la croissance du secteur de la logistique.
- Le développement de l'économie de proximité :
 - la diversification touristique post centenaire ;
 - le commerce et l'artisanat en centre bourg ;
 - la naissance et la structuration d'une filière ESS.
- Demain, les secteurs d'activités directs, indirects, induits liés au CSNE.



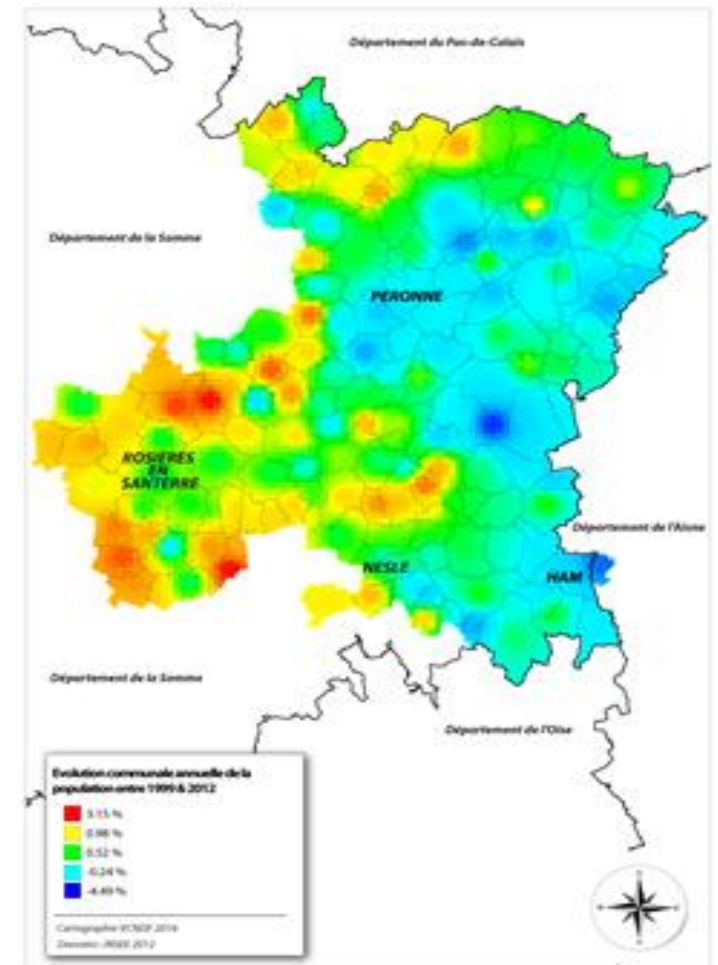
Des grandes fragilités sociales

- Des revenus moyens inférieurs à la moyenne régionale et des disparités en lien avec la situation géographique de la commune.
- Une surreprésentation des ouvriers.
- Un très faible niveau de qualification.
- Un chômage élevé, plus important à l'est et chez les femmes.
- Une mortalité prématurée supérieure à la moyenne de Picardie, la + importante dans la Somme.



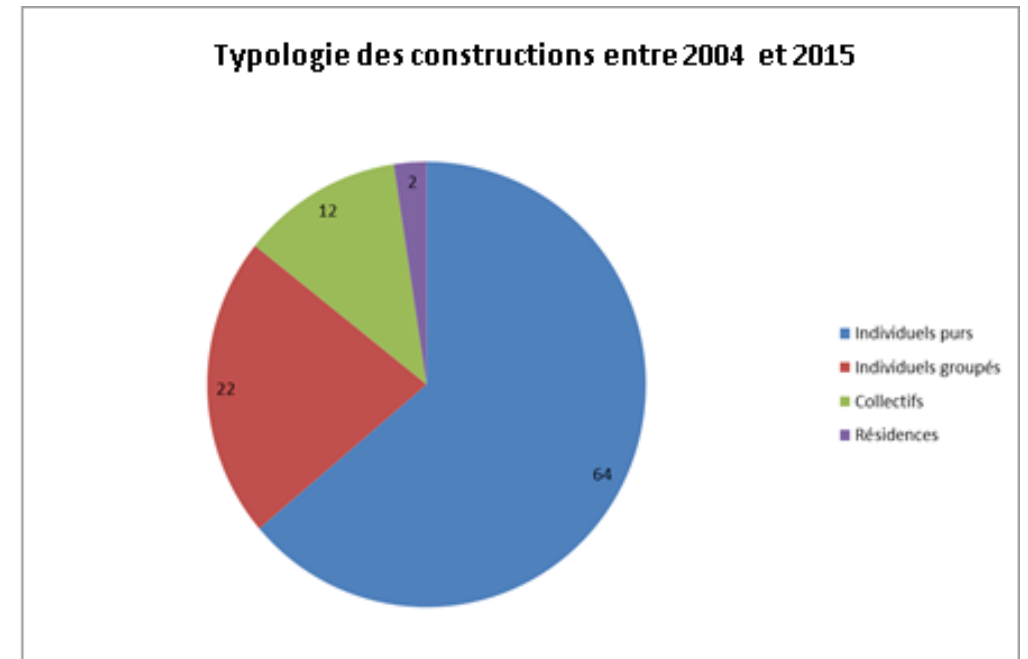
Une population qui augmente...mais qui connaît un vieillissement

- + 1% d'habitants en 10 ans avec des déséquilibres.
- Une augmentation du nombre de ménages...dont la taille diminue (2,41 pers. / ménages).
- Un territoire multipolaire : 2 pôles centralité, 4 communes « relais » et 6 de « proximité », 134 communes rurales.
- Un vieillissement de la population généralisé : indice de jeunesse à 1.
- Les villes principales dotées d'équipements en déprise démographique.
- Un territoire sous l'influence de ces « grands voisins ».

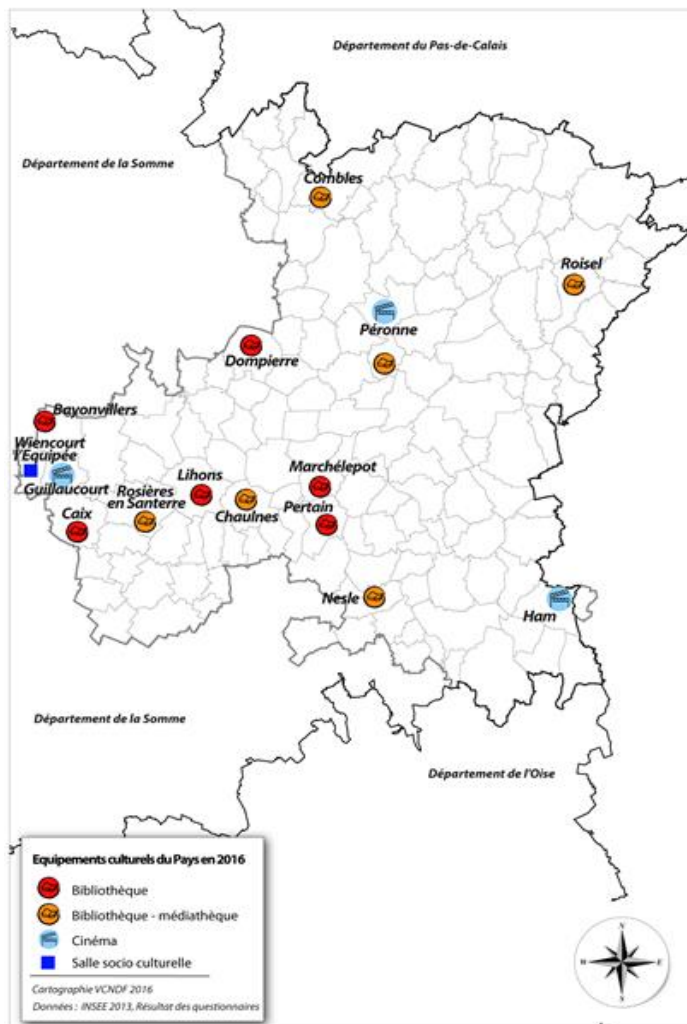


Un marché du logement tendu...malgré l'augmentation des constructions

- La construction qui connaît un creux pendant la crise de 2008-2012 avant de repartir à la hausse, mais de façon déséquilibrée.
- Une typologie de logements majoritaire en individuel pur.
- Un parc composé de + en + de résidences principales.
- Un taux de vacance en forte augmentation.
- Une majorité de propriétaires privés.

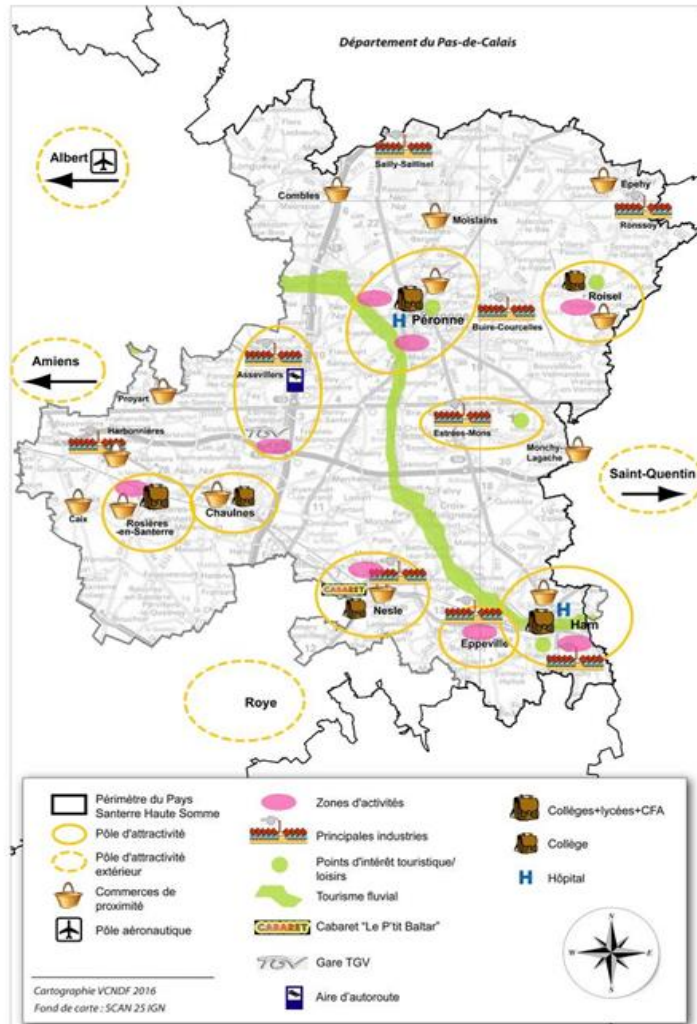


Un réseau d'équipements de qualité et équilibré sur l'ensemble du territoire



- Une offre scolaire équilibrée, de qualité, et répondant aux besoins.
- Une offre « Petite enfance » concentrée sur les assistantes maternelles mais qui tend à se diversifier.
- L'offre en terme de professionnels de santé est insuffisante. Danger de désertification médicale au regard de la moyenne d'âge des médecins (55 ans).
- Des équipements sportifs sur de nombreuses communes, y compris structurants, à vocation intercommunale.
- Des équipements culturels (bibliothèque – médiathèque, cinéma) répartis en fonction des poids de population.

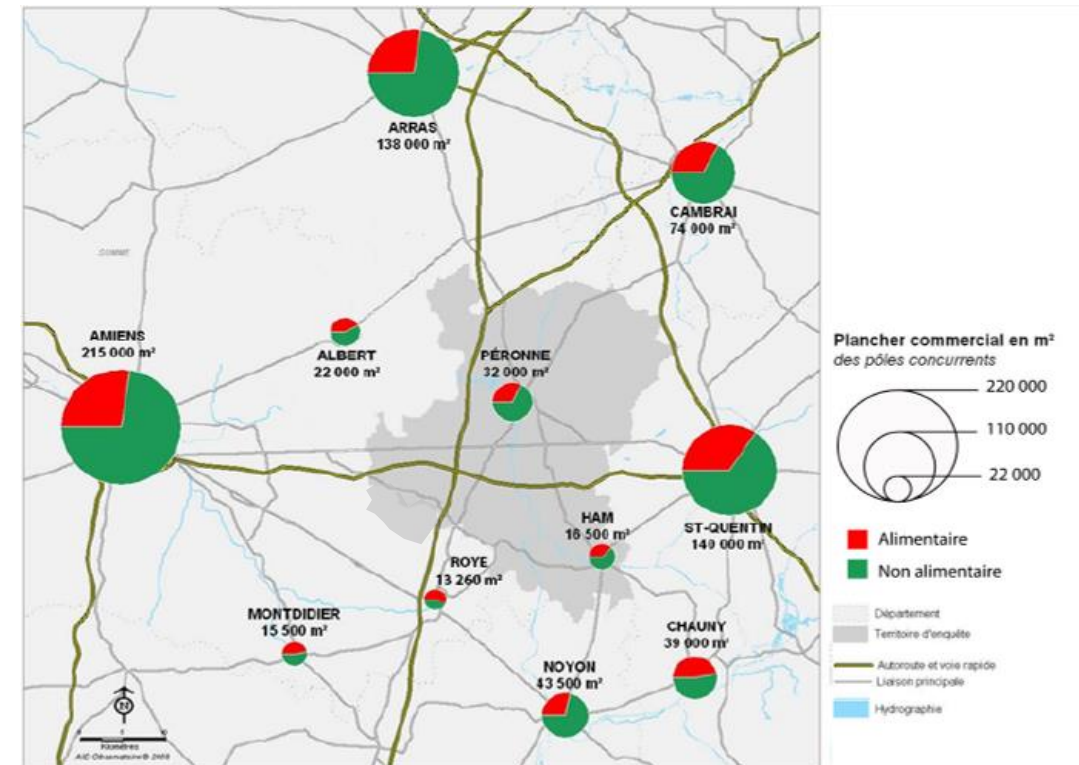
La faiblesse de l'offre de déplacements pour les plus fragiles



- Une prédominance du mode routier grâce à la structuration du réseau et dont le trafic \nearrow .
- Un fort taux de motorisation.
- Des déplacements domicile-travail importants.
- Le contraste des transports collectifs : un transport en bus peu adapté et peu performant ; un transport ferroviaire (TER ligne 4) vers Amiens en constante \nearrow .
- La volonté de faire émerger de nouvelles pratiques de déplacement.

Un territoire soumis à l'attractivité des pôles voisins

- L'attractivité de la métropole amiénoise et de pôles d'envergure régionale : Saint-Quentin, Arras et Cambrai
 - le commerce : Glisy / Fayet ;
 - les formations supérieures : Amiens, Lille
 - la santé : le CHU d'Amiens.



La place du territoire à l'échelle des Hauts-de-France

- Le SRADDET identifie « une armature régionale » structurée autour de 2 métropoles, des pôles d'envergure régionale et des espaces ruraux et périurbains incluant leurs pôles intermédiaires.
- Dans les partis pris d'aménagement, le Santerre Haute Somme s'inscrit dans la dynamique liée au développement des relais métropolitains :
 - tirer bénéfice de l'accroissement du rayonnement d'Amiens et de l'affirmation du rôle structurant notamment d'Arras et Saint-Quentin ;
 - entraîner l'ensemble des villes dans cette dynamique : Péronne / Ham
 - revendiquer les atouts des espaces ruraux.

4 orientations majeures d'aménagement

- L'attractivité fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser :
 - positionnement géographique privilégié et forte accessibilité ;
 - stratégie d'implantation des entreprises cohérente ;
 - développement de l'économie de résidentielle.
- Un modèle territorial axé sur les dynamiques rurales :
 - l'interconnexion avec les voisins ;
 - une organisation spatiale équilibrée ;
 - la volonté de faciliter la mobilité de tous.

4 orientations majeures d'aménagement



- La nécessaire proximité :
 - la résorption de la fracture numérique ;
 - l'accessibilité aux services de l'indispensable ;
 - le développement du « Produire et consommer local »
- L'optimisation des potentialités :
 - l'adaptation aux changements climatiques ;
 - la réduction de la précarité énergétique ;
 - la valorisation des espaces naturels et patrimoniaux ;
 - le développement des mobilités innovantes ;
 - la montée en qualification des habitants ;
 - les gisements d'emplois liés à l'ESS.

....et au-delà la réalisation du canal Seine-Nord Europe

- La construction constituera un véritable *Big Bang* en termes d'aménagement et de développement, pendant les travaux et une fois en service : habitat, développement économique et emploi, environnement et paysages,...
- Projet d'infrastructure n°1 de la Région Hauts-de-France, trait d'union entre NPdC et Picardie.
- Pour l'est de la Somme, colonne vertébrale, dont le territoire doit tirer les bénéfices et non ligne de partage, frontière entre l'attraction d'Amiens d'un côté et de Saint-Quentin de l'autre.
- Nécessité de défendre notre identité :



-PETR *Cœur de Hauts-de-France, Pays du canal Seine Nord Europe.*